

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONFAUCON
SÉANCE DU 20 MAI 2014

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mil quatorze, le vingt mai à vingt et une heures, le conseil municipal de la commune de Monfaucon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la mairie, sous la présidence de Monsieur Didier AYRÉ, Maire.

Date de convocation : 14 mai 2014

Présents : Mrs Didier AYRÉ, Arnaud DELAIR, Mathieu DUPUY, Moïse FONVIEILLE, Christophe MANTON, Stephen LYNCH, Mmes Valérie FUERTES, Claude KINDT, Karine SEDENT, Stéphanie VEDELAGO.

Absents : Claudine OTTOGALI

Secrétaire : Stéphanie VEDELAGO

Compte-rendu du conseil municipal du 22 avril 2014 approuvé à l'unanimité.

Modification de l'ordre du jour :

Ajout de la réélection du 1^{er} et 2^{ème} adjoint

ÉLECTION DES ADJOINTS – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Délibération n°168 -2014)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-1 et suivants,

Vu la délibération du 29 mars 2014 déterminant le nombre d'adjoints,

Considérant la démission du Conseil Municipal de Madame OTTOGALI Claudine, 1^{ère} adjointe au Maire en date du 11 avril 2014 validée par Monsieur le Préfet le 13 mai 2014,

Considérant que le nombre d'adjoints au maire de la commune est fixé à 2, il y a lieu de procéder à la réélection des adjoints.

Monsieur le maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal,

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, plus âgé est déclaré élu.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

- Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : zéro (0)
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : dix (10)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : un (1)
- d. Nombre de suffrages exprimés [b – c] : neuf (9)

e. Majorité absolue : cinq(5)

INDIQUER LE NOM (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
DELAIR Arnaud	9

Monsieur Arnaud DELAIR a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

- Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : dix (10)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : un (1)
- d. Nombre de suffrages exprimés [b – c] : neuf (9)
- e. Majorité absolue : cinq (5)

INDIQUER LE NOM (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
FUERTE Valérie	9

Madame Valérie FUERTES a été proclamée deuxième adjoint et immédiat

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE : VIREMENT DE CRÉDITS (Délibération n°169-2014)

Monsieur le Maire explique que le budget présente un déséquilibre au chapitre 042 (opérations d'ordre) et qu'il est nécessaire pour équilibrer celui-ci, de prévoir les crédits comme suit :

L e	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	NÉANT	NÉANT
FONCTIONNEMENT	61522 Entretien bâtiments : - 2 500.00	791-042 Transfert de charges: - 2 500.00

Approuvée à l'unanimité.

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT A LA COMMISSION D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) (Délibération n°170 -2014)

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner un représentant la commune de MONFAUCON au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, élit **Didier AYRÉ**.

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD) (Délibération n°171 -2014)

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner des représentants la commune de MONFAUCON au sein du CISPD

Le Conseil municipal, à l'unanimité, élit :

Membre de Droit : Didier AYRÉ, Maire
Représentant Titulaire : Stephen LYNCH
Représentant suppléant : Karine SEDENT

CONVENTION DÉMATÉRIALISATION COMMUNE DE MONFAUCON/PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE (Délibération n°172 -2014)

Pour donner suite à la délibération n°2014/126 du 28 janvier 2014 dans le cadre de la dématérialisation de la procédure administrative, il y a lieu de signer une convention portant protocole de mise en œuvre de la télétransmission des actes des collectivités territoriales entre la préfecture de la Dordogne et la Commune de Monfaucon.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte la mise en place de cette procédure administrative
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer cette convention

Désignation des délégué(e)s au Syndicat Intercommunal d'Action Sociale du canton de La Force (Délibération n°173-2014)

Vu l'article L. 2121-33 du code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions régissant le fonctionnement de l'organisme pour lequel il est procédé à la désignation de délégués du SIAS/CIAS de La Force.

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner les délégués appelés à représenter la commune de MONFAUCON au sein Du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale de La Force

Considérant que suite à la démission de Madame Claudine OTTOGALI, 1^{ère} adjointe au Maire, validée par Monsieur le Préfet en date du 13 mai 2014, précédemment déléguée titulaire au SIAS,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, élit :

Déléguées titulaires : Stéphanie VEDELAGO et Claude KINDT

Délégués suppléants : Valérie FUERTES et Arnaud DELAIR

Désignation des délégué(e)s au Syndicat DFCI du Landais (Délibération n°174-2014)

Vu l'article L. 2121-33 du code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions régissant le fonctionnement de l'organisme pour lequel il est procédé à la désignation de délégués du Syndicat DFCI du Landais.

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner les délégués appelés à représenter la commune de MONFAUCON au sein Du Syndicat DFCI du Landais.

Considérant que suite à la démission de Madame Claudine OTTOGALI, 1^{ère} adjointe au Maire, validée par Monsieur le Préfet en date du 13 mai 2014, précédemment déléguée titulaire au Syndicat DFCI du Landais,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, élit :

Délégués titulaires : Arnaud DELAIR et Mathieu DUPUY

Délégués suppléants : Valérie FUERTES et Karine SEDENT

DIVERS :

Lecture de la lettre de Mr Guillaume concernant les aboiements de chien.

Commissions Communauté d'Agglomération Bergeracoise : Un message électronique va être adressé aux conseillers pour qu'ils se positionnent sur deux commissions maximums.

Commission Intercommunale des Impôts Directs : Mr Didier AYRÉ est désigné représentant.

Organisation des élections européennes du 25 mai :

8h-12h	Valérie FUERTES-Didier AYRÉ-Claude KINDT
12h-15h	Karine SEDENT-Stéphanie VEDELAGO-Christophe MANTON
15h-18h	Arnaud DELAIR-Stephen LYNCH-Moïse FONVIEILLE

Ordinateur et copieur mairie : Validation du Conseil municipal pour la location de ce matériel.

Table pic-nic : proposition d'acquérir une table pic-nic et d'en signaler la présence par des panneaux signalétiques.

Devis : présentation des différents devis concernant les travaux envisagés sur la commune, à définir.

Présentation du Budget primitif 2014 de la commune : Réflexion autour des subventions allouées aux associations, qui, pour obtenir une subvention devront adresser une demande écrite à la mairie et fournir les documents nécessaires.

PLUi : Suite au rejet de l'étude réalisée à ce jour sur la commune et à la nécessité de finaliser le PLUi avant fin 2014, une prochaine réunion est programmée courant juin.

La séance s'est terminée à 00H15.

Les Membres du Conseil,

Le Maire,